



CA Alès Agglomération (Siren : 200066918)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Alès
Arrondissement	Alès
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christophe RIVENQ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Bâtiment Atome
Numéro et libellé dans la voie	2 Rue Michelet
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30100 ALES
Téléphone	04 66 78 89 00
Fax	04 66 56 58 49
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	136 510
-----------------------------	---------

Densité moyenne 147,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Alès (213000078)	44 455
30	Anduze (213000102)	3 361
30	Aujac (213000227)	173
30	Bagard (213000276)	2 638
30	Boisset-et-Gaujac (213000425)	2 636
30	Bonnevaux (213000441)	83
30	Boucoiran-et-Nozières (213000466)	1 013
30	Branoux-les-Taillades (213000516)	1 338
30	Brignon (213000532)	748
30	Brouzet-lès-Alès (213000557)	689
30	Castelnau-Valence (213000722)	497
30	Cendras (213000771)	1 655
30	Chambon (213000797)	263
30	Chamborigaud (213000805)	894
30	Concoules (213000904)	270
30	Corbès (213000946)	150
30	Cruviers-Lascours (213001001)	718
30	Deaux (213001019)	663
30	Euzet (213001092)	478
30	Généralgues (213001290)	715
30	Géolhac (213001308)	830
30	La Grand-Combe (213001324)	4 992
30	Lamelouze (213001373)	142
30	Laval-Pradel (213001423)	1 118
30	La Vernarède (213003452)	351
30	Le Martinet (213001597)	771
30	Les Mages (213001522)	2 127
30	Les Plans (213001977)	295
30	Les Salles-du-Gardon (213003072)	2 475
30	Lézan (213001472)	1 583
30	Martignargues (213001589)	446
30	Massanes (213001613)	213
30	Massillargues-Attuech (213001621)	685
30	Méjannes-lès-Alès (213001654)	1 256
30	Mialet (213001688)	641
30	Mons (213001738)	1 798
30	Monteils (213001779)	675
30	Ners (213001886)	758
30	Portes (213002033)	330
30	Ribaute-les-Tavernes (213002140)	2 100

30	Rousson (213002231)	4 475
30	Saint-Bonnet-de-Salendrinque (213002363)	121
30	Saint-Césaire-de-Gauzignan (213002405)	397
30	Saint-Christol-lez-Alès (213002439)	7 303
30	Sainte-Cécile-d'Andorge (213002397)	556
30	Sainte-Croix-de-Caderle (213002462)	112
30	Saint-Étienne-de-l'Olm (213002504)	402
30	Saint-Florent-sur-Auzonnet (213002538)	1 197
30	Saint-Hilaire-de-Brethmas (213002595)	4 700
30	Saint-Hippolyte-de-Caton (213002611)	263
30	Saint-Jean-de-Ceyrargues (213002645)	179
30	Saint-Jean-de-Serres (213002678)	536
30	Saint-Jean-de-Valérisclé (213002686)	614
30	Saint-Jean-du-Gard (213002694)	2 653
30	Saint-Jean-du-Pin (213002702)	1 584
30	Saint-Julien-de-Cassagnas (213002710)	742
30	Saint-Julien-les-Rosiers (213002744)	3 498
30	Saint-Just-et-Vacquières (213002751)	328
30	Saint-Martin-de-Valgalgues (213002843)	4 666
30	Saint-Maurice-de-Cazevieille (213002850)	778
30	Saint-Paul-la-Coste (213002918)	322
30	Saint-Privat-des-Vieux (213002942)	5 585
30	Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (213002983)	516
30	Salindres (213003056)	3 707
30	Sénéchas (213003163)	247
30	Servas (213003189)	211
30	Seynes (213003205)	167
30	Soustelle (213003239)	123
30	Thoiras (213003296)	450
30	Tornac (213003304)	971
30	Vabres (213003353)	145
30	Vézénobres (213003486)	1 939

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 57

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>sensibilisation, promotion, aides et actions en faveur de la maîtrise d'énergie : étude, création, gestion et entretien de réseaux de chaleur ou de chaufferies locales utilisant le combustible biomasse</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>- Actions en faveur de la protection et de la conservation des eaux superficielles et souterraines - Compétence traitement, adduction et distribution exercée pour partie de son territoire en régie et pour partie adhésion au SM d'eau potable du Frigoulous, du SIAEP de Lasalle, SIVOM Cèze Auzonnet, SIVOM des Hautes Cévennes et du SIVOM de Collorgue.</i>

- Assainissement collectif

Fonctionnement du service public de l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire y compris les réseaux unitaires, prise en charge des investissements liés à ce service à l'exception des travaux de création ou d'extension de réseaux pour la desserte de nouveaux abonnés et des travaux de création ou d'extension d'ouvrages. Ces travaux sont réalisés par les communes et les ouvrages remis à la CA lors de la réception. Création et gestion d'un fonds de soutien en vue de favoriser le développement de l'assainissement collectif.

- Assainissement non collectif

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Exerce la compétence collecte mais a transféré le traitement au SMIROTOM et au SITOM de la Région Sud Gard

- Lutte contre les nuisances sonores

- Lutte contre la pollution de l'air

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Gestion des eaux pluviales urbaines

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

-actions en faveur de la protection et de la conservation des eaux superficielles et souterraines

- Autres actions environnementales

Gestion des cours d'eau Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie - valorisation des espaces communautaires et du développement écologique - concours à l'animation et à la concertation dans les domaines de gestion de de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et de la prévention des inondations - concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque - étude d'un projet de remontée de l'eau brute du Rhône sur Alès Agglomération ainsi que son retraitement et sa distribution principale sur le territoire

- Contribution à la transition énergétique

- actions favorisant la transition écologique et le développement du territoire

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Développement d'une démarche territoriale de santé publique. Réflexion dans ce domaine, création de structures dont le pôle de santé pluridisciplinaire, participation aux instances à ce titre et notamment RESEDA

- Action sociale

- Mission Locale: Elle est constituée de tous les partenaires concernés par l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sans qualification (État, collectivités territoriales, associations, etc...). Le rôle de la mission locale dans le cadre de la CA sera de mettre en ?uvre progressivement une politique sociale d'insertion professionnelle et sociale. - action sociale d'intérêt communautaire

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

construction, aménagement, entretien, gestion des structures d'accueil et des services (EAJE) qui s'adressent à la petite enfance (0-6 ans)

- Maisons de santé pluridisciplinaires

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : - actions d'étude et d'observation des dynamiques commerciales sur le territoire communautaire - expression d'avis communautaire au regard de la réglementation applicable à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) ou tout autres autorités d'autorisations en lien avec les documents supra communaux de types SCOT, DAC, - appui à l'ingénierie de l'agence de développement économique Alès Myriapolis pour les communes inscrites dans des opérations ou programmes collectifs de redynamisation, de modernisation, de revitalisation du commerce à l'échelle du territoire communautaire par exemple par le biais du FISAC - soutien aux activités commerciales de proximité par le biais d'aides directes ou de fonds de concours définies dans un règlement d'attribution dont les modalités seront déterminées par l'assemblée délibérante et ce en cohérence avec le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et en accord avec la région Occitanie - actions de formation des TPE du commerce visant à accompagner la professionnalisation et la conduite du changement des commerçants et artisans sans le domaine du numérique et du développement durable notamment. -

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Théâtre le Cratère Les musées Pierre André Benoit, le colombier, Maison Rouge Les salles multiculturelles de l'impostaire et de la Favéde aux Salles du gardon Les médiathèques bibliothèques sous réserve de certaines conditions (16) Les équipements sportifs répondant à 4 des 7 critères définis par la CA (environ 50 équipements) Équipements culturels et ou sportifs d'intérêt communautaire contribuant au développement touristique du territoire (maison du mineur à la Grand Combe, Préhistorama à Rousson, ligne ferroviaire du petit train des Cévennes, mine témoin d'Alès, mise en valeur du chateau de Portes et de la cathédrale Saint-Jean à Alès, Fort Vauban, Aire naturelle de Cendras, site des deux lacs des Camboux et les 2 gîtes, sentiers de randonnées et études pour la réalisation de voies vertes intercommunales Le grand temple d'Anduze - écoles de musique

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- prise en charge du "service des écoles" comprenant l'acquisition du mobilier, des petits équipements et des fournitures, le recrutement et la gestion des personnels de service et des ATSEM ainsi que le ramassage et le transport scolaire. - bâtiments scolaires limités aux charges locatives telles que l'éclairage, le chauffage, les menues réparations et l'entretien courant relavant du locataire. La commune conservant les obligations du propriétaire. Les compétences "enseignement élémentaire et pré-élémentaire public" et "restauration scolaire" sont restituées aux communes au 01/01/2022

- Activités péri-scolaires

- construction, aménagement, entretien, gestion et coordination des accueils collectifs à caractère éducatif qui s'adressent aux mineurs à compter de leur scolarisation (ACM) - Gestion du restaurant scolaire de Génolhac (convention tripartite CA-collège-conseil départemental du Gard) - Dans le cadre du PEL: gestion du CEL en partenariat avec le conseil départemental du Gard et la DDSC. Contrat enfance jeunesse en partenariat avec la CAF: structure multi-accueil (micro-crèche), garderie périscolaire (matin et soir)

- Lycées et collèges

Représentation des communes dans toutes les instances de décision et de consultation. (Conseil d'administration des lycées, collèges, etc...)

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Possibilité d'intervention en partenariat (participation financière) pour accompagner et promouvoir le développement des organismes de l'enseignement supérieur de sont territoire. Représentation des communes dans les différentes instances de l'enseignement supérieur ou elle serait amenée à être représentée.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- petite enfance, enfance, jeunesse : construction, gestion et organisation des structures d'accueil, des services et de la coordination qui s'adressent à la petite enfance (0-6 ans), et notamment pour les jardins d'enfants, micro-crèches, structure multi-accueil, MAC, RAM, les salles d'activités petite enfance, etc; construction gestion et organisation de l'ensemble des Accueils Collectifs des Mineurs de 0 à 17 ans, Elle assure une mission de coordination, de pilotage et de formation dans le cadre des activités proposées; subventions aux associations de ce domaine. - écoles de musique : prise en charge de l'ensemble de la musique au niveau des communes qui la composent (fonctionnement et investissement). Lorsqu'il s'agit d'une association loi 1901 qui gère cet enseignement, possibilité d'aider l'association sous forme de subvention dans le

contrat d'objectif et de moyens. Création, aménagement, entretien et gestion d'une école de musique sur 3 sites (Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Jean-de-Valérisle) proposant les enseignements suivants: jardins musical, solfèges, pratique instrumentale, cours d'ensemble "musique actuelle" et orchestre. - Soutien à la formation par l'attribution d'aides pour le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) et le brevet de surveillant de baignade (BSB). - Participation au dispositif partenarial du PLIE (Plan local d'insertion) dans le cadre de la compétence du syndicat mixte du pays des Cévennes. - Gestion et financement des manifestations artistiques dans le domaine du spectacle vivant cinéma et art plastique dans le cadre contractuel du pôle de développement culturel. - ludothèque itinérante

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

organisation de la mobilité

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Entretien des voies communales

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- développement, mise en valeur et gestions d'équipement et d'évènements touristiques à portée communautaire - exploitation d'équipements touristiques (mine témoin, maison du mineur, aire naturelle de Cendras, gîtes et aires de camping-car à Branoux-les-Taillades, maison de la figue à Vézénobres) - organisation et soutien à des manifestations ou actions valorisant l'identité cévenole (action de soutien) à la rénovation du patrimoine classé ou inscrit aux MH

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Réalisation des opérations de restructuration urbaine financées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

attribution des aides à la pierre

Infrastructures

- Eclairage public

gestion de l'éclairage public, les extensions ou créations de nouveaux réseaux d'éclairage restant de compétence communale

Autres
- Acquisition en commun de matériel - Prestation de services au profit des communes membres - prestation de service au profit des communes non membres pour ce qui relève du champ de ses compétences et afin d'assurer la continuité d'un service public. - Ingénierie pour le compte des communes
- Gestion d'un centre de secours Mise en place et gestion d'alerte téléphonique
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS prise en charge des contributions au budget du SDIS des communes membres mise en place d'outils mutualisés contribuant à la gestion des risques
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) activités de développement d'infrastructures et de réseaux à très haut débit ainsi que de promotion des usages numériques
- NTIC (Internet, câble...) - activités de développement infrastructures et de réseaux à Très Haut Débit ainsi que de promotion des usages numériques. en tant que de besoin, ces activités pourront être exercées en qualité d'opérateur de communication électroniques au sens du code des poste et des communications électroniques et notamment de son article L.33-1. Elles comprennent notamment : - l'établissement et l'exploitation sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L.32 du code des postes et des communications électroniques ainsi que toutes opérations liées; - l'acquisition de droits d'usage ou d'infrastructures ou réseaux existants; - en tant que de besoin et en cas de carence de l'initiative privée, constatée dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du CGET, la fourniture de services aux utilisateurs finaux. Lesdits infrastructures ou réseaux pourront être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendant; - création et gestion d'espaces publics numériques (EPN) ou de centre de ressources numériques à vocation intercommunale. Aménagement, entretien et gestion de la cyberbase de saint-Jean-de-Valérisclé; - Action de promotion et d'accompagnement du développement des usages numériques à l'échelle du territoire, Étude pour la mise en place d'infrastructure afin de couvrir le territoire en haut et très haut débit. - Gestion du système d'information géographique de la Communauté d'Agglomération.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis au 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi du 05/07/2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- Autres Compétence optionnelle: - Assistance et contrôle du peuplement animal domestique non professionnel - actions de valorisation des espaces et filières agricoles, ruraux, naturels et forestiers

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM du Pays des Cévennes (253003370)	SM fermé	155 976
30	SM Cèze Auzonnet (200091783)	SM fermé	4 028
30	SM d'eau potable du Frigoulous (253003024)	SM fermé	3 194
48	SM pour l'aménagement du Mont-Lozère (254800014)	SM fermé	9 971
30	SMIRITOM de la Zone Nord du Plan départemental des déchets (253003115)	SM fermé	155 976
30	Pôle Métropolitain Nîmes-Alès (200037877)	Pôle métrop.	399 445
30	SIVOM de la région de Collorgues (200091155)	SM fermé	7 854
30	SM EPTB Gardons (253002711)	SM fermé	375 432
30	SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349)	SM fermé	126 180

30	SM d'aménagement et de gestion du Gardon d'Alès (253002224)	SM ouvert	136 510
30	SIAEP de Lasalle (200091197)	SM fermé	2 189
30	SM EPTB Vidourle (253002539)	SM fermé	425 242
30	SITOM de la région Sud Gard (253002950)	SM fermé	311 196
30	SM transports publics du bassin d'Alès (200003325)	SM ouvert	136 510
34	SM du parc régional d'activités économiques du Pays Grand'Combien, Humphry Davy (200013365)	SM ouvert	136 510

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)